



-  Périimètre du projet
-  Logements à requalifier
-  Requalifications à l'étude
-  Secteur de logements neufs*
-  Secteur d'activités économiques*
-  Commerces au rez-de-chaussée*
-  Voiries à créer ou à requalifier*
-  Chemins piétons à créer ou à conforter*
-  Espaces verts majeurs à réaménager
-  Espaces extérieurs à réaménager
-  Arrêts de bus
-  Jardins partagés

*La forme et l'emprise précises des nouvelles constructions, voiries et chemins piétons seront définies dans les prochaines étapes du projet.